

RIE – Association pour la Recherche et l’Innovation Energétique

Procès-verbal de l’Assemblée générale du 5 octobre 2007 14h00 – 17h00 Grand Salon, Place de le Gare 11, 1003 Lausanne

Président	:	M. Denis Derron		Tél. :	079 203 12 49
Vice-président	:	M. Charles Garneri	SIG	Tél. :	022 420 82 23
PV	:	Mme Marie-Claude Malhage		Tél. :	021 312 01 66

Membres présents

La liste des membres présents, représentés et absents sera en annexe afin de faire connaître le nom de la totalité des membres.

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée constituante du 24 avril 2007
2. Acceptation de deux nouveaux membres
3. Modifications statutaires proposées
4. Situation des comptes
5. Budgets 2007 et 2008
6. Situation du Président Denis Derron
7. Propositions individuelles
8. Divers

Bienvenue et informations générales

M. Denis Derron souhaite la bienvenue à l’assemblée et présente Mme Swati Rastogi-Mayor nouvelle responsable de la vision technique aux SIG et adjointe de M. Garneri.

M. Denis Derron rappelle que l’envoi de la convocation pour l’assemblée générale à été effectué le 14 septembre de manière à pouvoir vérifier rapidement si le quorum, soit 16 voix, est atteint. M. Derron se recommande pour des réponses plus rapide la prochaine fois.

Le quorum est atteint puisque 21 membres sur 23 sont présents ou valablement représentés.

M. Denis Derron précise que les points 5 et 6 seront inversé car il faut en effet statuer sur sa nouvelle situation avant de passer à la présentation du budget 2008.

PV de l’assemblée constituante du 24 avril 2007

Il est approuvé et des remerciements à Mme Burkhard pour sa rédaction seront transmis par Mr Garneri.

Acceptation de deux nouveaux membres

Deux sociétés ont souhaité devenir membre de l'association RIE. M. Denis Derron les présente aux membres car aucun représentant de ces deux sociétés n'était présent à cette assemblée générale :

✚ Services Industriels, Développement Stratégique, représentés par :
M. J.-M. Rouiller, chef de service,
Pl. Chauderon 25, 1002 Lausanne

Société acceptée par l'ensemble des membres.

✚ Association Valaisanne des Distributeurs d'Electricité, AVDEL,
représentée par : M. André Besson, président,
5, Place de Curala, 1934 Le Châble

Société acceptée par l'ensemble des membres.

Une lettre leur sera adressée pour confirmer que ces nouveaux membres sont accueillis avec le plaisir de les voir aux prochaines séances.

La liste des membres, en couleur, ainsi que le PV de l'AG, seront envoyés à tous, y compris aux absents.

Modifications statutaire proposées

Les modifications proposées ont été examinées par les membres, il est proposé de mettre la date complète du 5 octobre 2007 à l'exemplaire accepté.

Les statuts modifiés sont acceptés à l'unanimité et M. D. Derron demande à M. Garneri de transmettre des remerciements au service juridique de SIG pour l'aide précieuse accordée à leur élaboration de ces statuts.

Mr Affolter demande le nom des vérificateurs des comptes, il s'agit de M. Odoni et M. Bettler suppléant.

Situation des comptes

A ce jour un seul membre n'a pas réglé sa cotisation 2007.

Il sera demandé aux deux nouveaux membres une cotisation prorata temporis pour 2007.

Situation financière

Au vu de cette première année qui comporte la rentrée des cotisations complètes, alors que les dépenses concernant la mise en place de l'association sont peu importantes, le conseil d'une fiduciaire sera nécessaire pour organiser un compte transitoire, avec provision pour la création d'un site web en 2008 et tous autres travaux en relation avec la communication sur l'association.

Situation du Président, M. D. Derron

M. Derron se retire, et le vice-président, M. Garneri reprend la séance pour statuer sur la présidence de M. D. Derron qui vient d'être mis au bénéfice de la retraite et qui ne peut donc plus représenter le SIG.

M. Garneri précise que le comité s'est penché sur la nouvelle situation et propose de reconduire M. D. Derron à la place de Président à titre personnel.

M. Vuillemin relève que la cotisation annuelle est évaluée pour une société et que pour M. D. Derron, une adaptation doit être faite.

M. Odoni soulève que le statut de M. D. Derron peut être assimilé à celui d'un membre actif individuel (ingénieur conseil), il paiera une cotisation et en sera comptablement remboursé. La procédure sera organisée au niveau du comité.

A l'unanimité de l'assemblée générale, M. D. Derron est reconduit pour une année à son poste de Président.

M. D. Derron prendra des contacts avec les membres actuels et potentiels afin de collectionner des informations, non sensibles pour leur société, qui seront mises dans une base de données accessible par les membres. Il sera chargé de prospecter de nouvelles sociétés afin de créer des synergies et de voir arriver de nouveaux membres dans l'association. Ses frais de déplacements seront pris en charge par RIE. Frais Présidence évalués à Fr. 4000.-

Budget 2008

Le document présenté (voir annexes) fait part plutôt des intentions futures du fait de la phase de démarrage.

Le projet de créer un site web avec accès aux membres et accès aux intéressés paraît évident, et il a été prévu Fr. 5000.-. Les membres sont sollicités pour faire connaître une bonne formule, soit d'un webmaster à la portée des finances de l'association, soit d'un site qui leur paraît proche des besoins de l'association. Il est nécessaire de se pencher sur le cahier des charges d'un site.

Il sera utile de mettre en œuvre une communication adéquate, efficace, (newsletter par exemple). Il a été prévu Fr. 500.- pour cela.

La recette liée aux cotisations sera de Fr. 26'000.-

Le budget 2008 est approuvé.

Propositions individuelles

M. D. Derron pense qu'il faut dépasser la taille critique actuelle et savoir ce que l'on veut faire de RIE dans le futur.

La demande réelle des membres est encore inconnue. Quelles sont les attentes des membres et des non membres. Il faut estimer le potentiel, et c'est la mission principale du Président. Chaque membre doit également y réfléchir.

Il ne pas se focaliser sur l'électricité, mais penser aussi aux autres énergies, et prendre des contacts dans cet optique.

M. Garneri se soucie du Club Ravel, dont il a été le chef d'orchestre pendant des années et qui a été repris par l'AES. Serait-il judicieux de le reprendre dans RIE ? M. Garneri et M. D. Derron suivront cette affaire dès fin novembre.

M. Garneri informe que le projet des « candelabres » présenté lors de la séance du 19 septembre à Yverdon intéresse la HEIG-VD.

Le secrétariat donnera des infos régulières sur l'avancement des liens établis sur les projets proposés.

Eneftch SA développe des microtubines, ils souhaitent passer à la fabrication industrielle et recherchent un (des) partenaires. Il est suggéré de prévoir la séance du 28 novembre dans le cadre de cette entreprise.

Fin de la partie officielle à 15h20

M. D. Derron présente le conférencier :

M. Teddy Püttgen, Prof. EPFL,

Directeur de l'Energy Center

"Les défis énergétiques de demain"

Chaque personne présente aura retenu de nombreuses réflexions de M. Püttgen, les thèmes essentiels sur les énergies de demain sont en lien direct avec les intentions de RIE, soit :

Meilleur partenariat entre public, académie et industrie

Préserver les grands labos de Suisse

Communication avec les politiques

L'assemblée et le Président remercient M. le Professeur T. Püttgen et passent à l'apéritif offert par RIE.

Annexes PDF: - [Statuts RIE](#) - [Slides pour l'assemblée générale](#)
- [Liste des membres](#) - [Budget 2008](#)